



JOURNÉE DE L'EMPLOI *La ministre de l'Economie a choisi «un canton qui souffre de la crise», Neuchâtel, pour aller à la rencontre des syndicats et défendre le troisième paquet de relance.*

Doris Leuthard se frotte à la crise



En compagnie du conseiller d'Etat neuchâtois Frédéric Hainard (au centre), Doris Leuthard n'a pas pu éviter un face-à-face avec les syndicats. KEYSTONE

Doris Leuthard a défendu hier le troisième volet de mesures destinées à préserver l'emploi en Suisse. La conseillère fédérale s'est exprimée à l'occasion de la Journée de l'emploi organisée à Boudry, dans le canton de Neuchâtel avec des représentants des cantons et des partenaires sociaux.

«Nous ne sommes pas enthousiasmés par la situation conjoncturelle», a déclaré la cheffe du Département fédéral de l'économie (DFE), à l'issue de la réunion mise sur pied dans les locaux de l'entreprise Mikron. Elle a rappelé le crédit prévu de 350 millions de francs pour lutter contre la détérioration du marché du travail.

Inapproprié

La conseillère fédérale a relevé la nécessité d'intervenir en particulier sur l'emploi des jeunes, le chômage de longue durée et le financement du déficit de l'assurance-chômage. Elle a défendu la création d'emplois à travers la formation continue et l'encouragement à l'innovation au sein des entreprises.

Commentant le déroulement de la Journée de l'emploi, le représentant de l'Union syndicale suisse (USS), Daniel Lampart, a critiqué la participation minorisée des organisations syndicales. Selon lui, le principe de la représentation paritaire n'a pas été respecté.

Les mesures prévues par le Conseil fédéral vont massivement aggraver la récession en 2010, a ajouté Daniel Lampart. Le pouvoir d'achat de la population va diminuer à cause de la hausse des primes de l'assurance-maladie, l'augmentation de la taxe sur le CO₂, les mesures d'austérité dans les cantons et les communes.

Assurance-maladie

Un programme conjoncturel doit être mis en œuvre pour neutraliser les effets de cette politique. En outre, selon le représentant de l'USS, les 1,2 milliard de francs obtenu par la Confédération en vendant son emprunt convertible accordé à l'UBS doit profiter à la population suisse.

Contre l'avis de la conseillère fédérale, Daniel Lampart a plaidé en faveur de l'augmentation des fonds servant à la réduction des primes de l'assurance-maladie. Il a demandé aussi la mise en œuvre d'un programme d'investissement pour compenser les effets des mesures d'austérité des cantons et des communes.

Martin Flügel, président de Travail.Suisse, a soutenu la mise en œuvre du troisième paquet conjoncturel. Compte tenu des prévisions de croissance du chômage à 5,5%, il a insisté sur l'instauration de mesures supplémentaires en

faveur des personnes ayant perdu leur emploi, notamment l'extension de la durée du droit aux prestations.

Déficit préoccupant

Pour Thomas Daum, président de l'Union patronale suisse, il faut se préoccuper du déficit de l'assurance-chômage, qui atteindra 2,4 milliards de francs en 2009 et 4,3 milliards en 2010. Le troisième paquet conjoncturel doit selon lui se limiter à des mesures ponctuelles, en particulier en faveur de l'emploi des jeunes.

Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), s'est déclaré opposé à l'élargissement des prestations de l'assurance-chômage. Selon lui, le troisième paquet conjoncturel doit encourager les mesures susceptibles de corriger l'accroissement du déficit.

Rendez-vous en octobre

Une vingtaine de représentants des cantons, des partis politiques, ainsi que des organisations professionnelles et caritatives, ont participé à la première Journée de l'emploi. Doris Leuthard a annoncé la mise sur pied en octobre d'une Journée de la formation professionnelle en lien avec l'assurance-chômage. ATS

Lire aussi en page 2.

FACE-À-FACE AVEC LES MANIFESTANTS

«Doris au boulot. On veut du boulot et des salaires.» Une vingtaine de membres d'UNIA manifestent devant les locaux de Mikron à Boudry. La police les empêche, sans trop de difficultés, d'approcher la conseillère fédérale. Doris Leuthard s'approche néanmoins des syndicalistes pour ébaucher un dialogue. «Ça fait des années que les plus riches profitent. Aujourd'hui, des milliers de camarades se trouvent au chômage», lance à la ministre un des manifestants. «Ça nous concerne aussi», répond Doris Leuthard. Et de rappeler que le troisième paquet de mesures de relance de 350 millions est «contesté au parlement par au moins deux partis», à savoir l'UDC et le Parti libéral-radical. «Vous savez que ce n'est pas le Conseil fédéral qui s'occupe des salaires», dit la cheffe du Département fédéral de l'économie. «Dans les secteurs en panne, il faut que les syndicats fassent preuve de flexibilité», ajoute-t-elle. Tout en les incitant à négocier avec les partenaires sociaux. En ce qui concerne la relance, elle note que l'essentiel du travail du Conseil fédéral se concentre sur la construction. Le secteur des machines? «Nous ne pouvons rien faire. Nous ne pouvons pas acheter des machines.»

Le conseiller d'Etat neuchâtois Frédéric Hainard accompagne l'Argovienne. «La démarche de la conseillère fédérale Doris Leuthard est essentielle», clame le responsable de l'Economie. «Le canton de Neuchâtel a aussi une responsabilité. Nous travaillons ensemble dans la situation difficile qui est la nôtre.»

Pour UNIA, «l'heure est aux mesures concrètes. Il ne suffit plus d'organiser une journée de l'emploi avec quelques employeurs pour soigner son image.» Le syndicat réclame une augmentation des subventions pour réduire les primes-maladie qui couvre leur renchérissement, ainsi que le remboursement immédiat de la taxe sur le CO₂ pour préserver le pouvoir d'achat; un programme d'investissements doté d'au moins cinq milliards de francs pour la reconversion écologique; le chômage partiel à la place des licenciements; la prolongation de la durée maximale de la réduction de l'horaire de travail à 24 mois; enfin, des mesures spécifiques contre le chômage des jeunes et des investissements dans la formation continue. DAD

LE COURRIER

Indépendant par nature

Je choisis de:

- m'abonner pour une année au tarif soutien: 483 fr. (coûts réels du journal)
- faire un essai de deux mois: 30 fr.
- m'abonner pour une année: 299 fr. (au lieu de 366 fr.)
- m'abonner pour une année: 279 fr. (AVS/AI/chômage/-26 ans)
- m'abonner pour une année: 186 fr. (étudiantEs/apprentiEs)
- m'abonner pour une année: 116 fr. (édition du weekend)

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Année de naissance: _____

Profession: _____

Signature: _____